

Socolux ingrain en pâte

Plastique ingrain pour intérieur

Fiche technique 4.1.3.1.

Description du produit

Le **Socolux ingrain** est un revêtement fibreux mat pour les murs intérieurs. Il est très décoratif, il « étoffe » les murs. Le **Socolux ingrain** est un isolant thermique et permet d'améliorer l'acoustique.

Domaine d'utilisation

Le **Socolux ingrain** est un produit recommandé pour tous les travaux intérieurs. Il est spécialement désigné pour les salles de conférence, bureaux, appartements dans les constructions préfabriquées.

Fonds

Le **Socolux ingrain** s'utilise sur béton, plâtre ou bois.

Mode d'application

Le **Socolux ingrain** s'applique au pistolet pour plastique. Les taches de salpêtre, d'humidité et les efflorescences, ainsi que les rhabillages et masticages doivent être traités selon les méthodes habituelles.

Mise en œuvre

Sur murs, béton, plâtre ou bois :

- Appliquer une couche d'isolation pour unifier l'absorption des fonds
- Appliquer le **Socolux ingrain**.

Sur dalles en béton:

- Lisser si nécessaire
- Imprégner avec le Socolprim Aqua
- Appliquer le **Socolux ingrain**

Attendre 24 heures entre l'application de l'isolation et celle du **Socolux ingrain**.

Suite au verso

Caractéristiques physiques

<i>Base du liant</i>	Copolymère
<i>Diluant</i>	Eau
<i>Dilution</i>	Prêt à l'emploi. Si nécessaire, ajouter très peu d'eau
<i>Extrait sec</i>	%
<i>Poids spécifique</i>	g/cm ³

<i>pH</i>	7,5
<i>Viscosité</i>	Pâteuse
<i>Granulations</i>	Socolux sciuré N° 1310 Socolux ingrains SB N° 119
<i>Teintage</i>	Le Socolux peut s'obtenir en blanc cassé et teintes pastels

<i>Consommation</i>	Env 800 g/m ² selon l'absorption du support
<i>Séchage (20°C, 60 % HR)</i>	Hors poussière : 40 minutes Sec au toucher : env. 1 heure Recouvrable : env. 3 à 4 heures
<i>Compatibilité</i>	

<i>Nettoyage</i>	L'outillage se nettoie à l'eau, immédiatement après usage
<i>Emballage</i>	20 kg
<i>Stabilité de stockage</i>	12 mois en emballage hermétiquement fermé et non dilué. Conserver le produit à l'abri du gel.

<i>COV</i>	--
<i>RID/ADR</i>	--
<i>Code OMoD</i>	08 01 12

<i>Symboles de danger</i>	--
<i>Mentions de danger</i>	EUH208

Etiquetage (selon règlement (CE) CLP n°1272/2008)

Notes particulières

Les données techniques fournies sont conformes à nos connaissances actuelles et sont le fruit d'expériences approfondies. Elles n'engagent cependant pas notre responsabilité dans l'application. Notre garantie n'est valable que pour la qualité du matériel livré. Pour tous les cas particuliers, il est prudent de procéder à des essais. De plus, il y a lieu de prendre en considération la date d'émission de la fiche technique et, au besoin, en demander une plus récente.